

FORMATION CONTINUE

Formation Sketchup Pro

Date et durée 21 - 22 - 23 mars 2016 (de 9h à 17h30, soit 21 heures de formation)
Lieu Maison de l'Architecture du Centre, Orléans
Formateur Emmanuel PLAT, Technicad

Tarifs et prise en charge

Adhérents MA Centre 500 € ⁽¹⁾
Non adhérent 530 € ⁽¹⁾
Nouvel inscrit en 2014, 2015 et 2016* 350 € ⁽²⁾ adhérent / 380 € ⁽²⁾ non adhérent

⁽¹⁾ Contacter Actalians ou le FIF PL pour les modalités de prise en charge du coût de la formation.

⁽²⁾ Le CROA prend en charge 150€ dans le cadre d'une aide à la formation des nouveaux inscrits (montant à titre indicatif et en attente de validation)

Pour cette formation, vous devrez vous munir d'un ordinateur portable avec le logiciel Sketchup Pro.

PARTICIPANT

Nom, prénom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Email : _____

Numéro adhérent à la MA Centre : _____

Fonction : _____

- Architecte libéral
- Salarié
- Agent d'établissement public
- Autres

Financement : _____

- Fonds professionnels
- Fonds propres
- Fonds publics
- Pôle emploi

Je joins un chèque de

Chèque libellé à l'ordre de la Maison de l'Architecture du Centre à adresser à :
Maison de l'Architecture - 44-46 Quai Saint Laurent - 45000 ORLEANS
en confirmation de l'inscription.

Date et signature :

Conditions générales de vente

- 1 - Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
- 2 - Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
- 3 - Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
- 4 - Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif. Les demandes de remplacement sont admises à tout moment. En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité. La MA Centre se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Maison de l'Architecture du Centre

Association loi 1901 - n°0454015860 | Organisme formateur n°24 45 02776 45
44/46 quai Saint Laurent - 45000 Orléans
tel : 02 38 54 08 96 | fax : 02 38 42 04 23 | email : mdacentre@wanadoo.fr

